

Séance du jeudi 22 juillet 2021

Date de la convocation: 13/07/2021

Membres en  
exercice :

Présents : 7

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Annick IENZER par Olivier MAGUET, Emilie KONNERT par Michèle MATHIEU, Barbara LOUCHART par Joël BOISSIERE, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER

### ADHESION DE LA COMMUNE A LA FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTE - (D 2021 086)

Après avoir rappelé les différents modèles d'exercice de la médecine en France, le Maire présente au Conseil municipal l'opportunité de créer un centre communal de santé (CDS) pour répondre aux besoins de santé des habitants de la Commune et de son bassin de vie, mais aussi pour répondre à des opportunités exposées en séance.

Le Maire propose de faire adhérer la Commune à la Fédération Nationale des Centres de Santé afin de bénéficier de l'appui méthodologique, de l'expertise, du réseau et des leviers offerts par cette organisation représentative des centres de santé.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, APPROUVE l'adhésion de la Commune à la Fédération Nationale des Centres de Santé. AUTORISE le Maire à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

  
Le Maire  
Olivier MAGUET

